

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET n° 78-308 du 6 novembre 1978

portant nomination du Camarade Yacoub  
Fred BARRA en qualité d'Adjoint au  
Délégué Permanent de la République  
Populaire du Bénin auprès de l'UNESCO.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU L'Ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU Le décret n° 76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement et le décret n° 78-173 du 6 juillet 1978 qui l'a modifié ;
- VU Le décret n° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement modifié par le décret n° 78-174 du 6 juillet 1978 ;
- SUR Proposition du Président du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 4 octobre 1978,

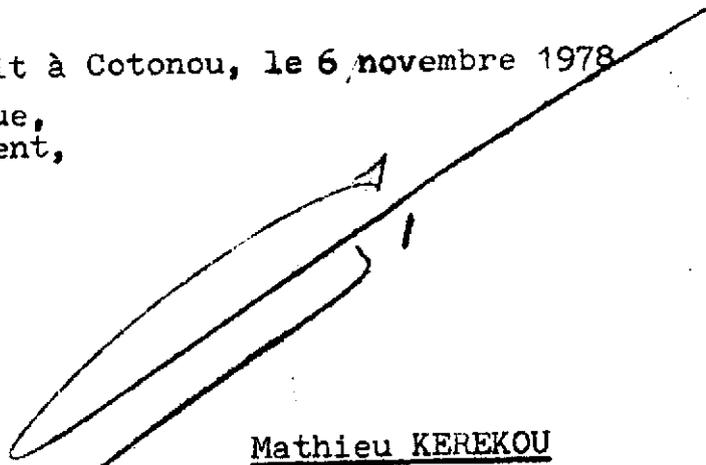
D. E. C R E T E :

Article 1er : Le Camarade Yacoub Fred BARRA est nommé Adjoint au Délégué Permanent de la République Populaire du Bénin auprès de l'UNESCO.

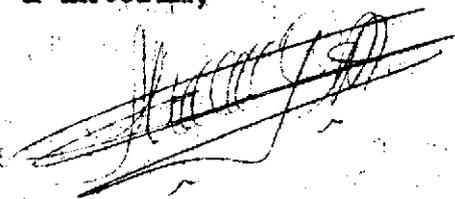
Article 2 : le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui rapporte celles du décret n° 78-285 du 16 octobre 1978, prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Cotonou, le 6 novembre 1978

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
Mathieu KEREKOU

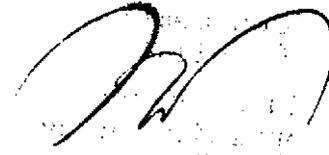
P/Le Ministre des Affaires Etrangères  
et de la Coopération, absent,  
Le Ministre des Transports chargé de  
l'intérim,

  
Léopold AHOUEYA

Le Ministre de l'Enseignement  
du Premier Degré;

  
Vincent GUEZODJE

Le Ministre des Finances,

  
Isidore AMOUSSOU

AMPLIATIONS : PR 10 CS 6 CC du PRPB 4 SGG 4 SPD 2 MAEC-MF-MEED 15 Autres  
Ministères 12 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses services 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc.  
3 DB-DCF-Solde 6 DI 4 Trésor 4 BPE au MEPT 2 UNB-FASJEP-BN- 6 BCP 1  
Intéressé 1 UNESCO 2 JORPB 1.-